



Délégués :	
En exercice : .....	39
Présents : .....	39
Pouvoirs : .....	0
Votants : .....	39
Suffrages exprimés : ..	39
Ont voté pour : .....	37
Ont voté contre : .....	2
Absention : .....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

\*\*\*

Conseil Communautaire du 10 mars 2014

\*\*\*\*

## MOTION N°CC/14-01

## -ENVIRONNEMENT ET VOIRIE-

Projet d'extension de la plateforme de compostage à Cuverville

Les membres de la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs, légalement convoqués le 24 février 2014, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs, dans la salle Nicolas Poussin, 13, rue Lavoisier, sous la Présidence de Monsieur Guy BURETTE, le 10 mars 2014 à 18 h 00.

**Étaient présents :** Madame Aïne BERTOU (BOISEMONT), Monsieur Didier SEROUART (BOISEMONT), Monsieur Georges DE MEYER (BOUAFLES), Monsieur Raymond LOLLIER (BOUAFLES), Madame Sophie POUDÉROUS (CORNÏ), Monsieur Claude CHEVALIER (CUVERVILLE), Monsieur Serge COLOMBEL (DAUBEUF-PRES-VATTEVILLE), Monsieur René POUDÉROUS (ÉCOUIS), Monsieur Claude ROUSSEL (ÉCOUIS), Monsieur Guy BURETTE (FRESNE L'ARCHEVEQUE), Monsieur Gérard SAINT PERE (FRESNE L'ARCHEVEQUE), Monsieur Patrick LEMULLIER (GUISENIERS), arrivé à 18h10, Monsieur Jean-Claude BLANCHARD (HARQUENCY), Monsieur Guy LEMASLE (HENNEZIS), Madame Elisabeth THIROUIN (HENNEZIS), Monsieur Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Monsieur Pascal QUIBEL (LA ROQUETTE), suppléant de Monsieur Gérard BINCAZ, Madame Isabelle RIONDET (LE THUIT), suppléante de Monsieur Jérôme PLUCHET, Madame Aïssata BA (LES ANDELYS), Madame Maryvonne BARBEY (LES ANDELYS), Monsieur Roger COULON (LES ANDELYS), Madame Laure DAEL (LES ANDELYS), Monsieur Stéphane DEUMIER (LES ANDELYS), Monsieur Jean JOUAULT (LES ANDELYS), Monsieur Dominique JUSSIÀUME (LES ANDELYS), Monsieur Gérard THIREL (LES ANDELYS), suppléant de Madame Fatoumata NIAKATÉ, Monsieur Alain ROCHEFORT (LES ANDELYS), Madame Martine SEQUELA (LES ANDELYS), Monsieur Dominique SUBILEAU (LES ANDELYS), Monsieur Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), suppléant de Monsieur Christian DE CONINCK, Monsieur Bernard LÉBOUCQ (MUIDS), Monsieur Robert VILCOQ (MUIDS), Monsieur Michel DELAVIGNE (NOTRE DAME DE L'ISLE), Monsieur Alain JEGADO (NOTRE DAME DE L'ISLE), Madame Guillemette ALQUIER (PORT-MORT), Monsieur Christian LORDI (PORT-MORT), Monsieur Guy HUBERT (SUZAY), Monsieur Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Monsieur Jean-Pierre TAULLÉ (VEZILLON).

**Absents :****Absents excusés :****Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain JEGADO (NOTRE DAME DE L'ISLE).

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des ~~Andelys et de ses Environs,~~

Accusé certifié exécutoire

Décide la motion suivante :

Réception par le préfet : 12/03/2014

La société TERRALYS située à CUVERVILLE sur le territoire de la CCAE a décidé l'extension de la plateforme de compostage passant de 12 000 m<sup>2</sup> à 26 000 M<sup>2</sup> pour augmenter la capacité de production du site.

Initialement conçue pour accueillir une station de compostage de déchets verts, il s'avère aujourd'hui que cette installation y ajoute des boues de stations d'épuration. Vous trouverez ci-dessous le descriptif du projet d'extension :

Le projet envisagé par Terralys consiste à agrandir la plate-forme actuelle en construisant à côté une seconde plate-forme de manière à augmenter la capacité de production du site, accroître la capacité de stockage en intrants (matières premières destinées à être compostées) et en produits finis, diversifier le type d'intrants et réaliser du stockage de certains déchets en attente d'expédition vers d'autres sites.

Ainsi :

- le volume de boues traitées passera de 8 000 t/an à 30 000 t/an,
- le volume de structurants traités (déchets verts, bois, écorces...) passera d'environ 8 000 t/an à 20 000 t/an de déchets verts et 40 000 t/an de bois,
- le volume de déchets industriels traités passera d'environ 2 000 t/an à 5 000 t/an,
- d'autres types d'intrants pourront être traités : 5 000 t/an de FFOM (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères - *déchets triés provenant de l'agro-alimentaire, grande distribution, cantines, restaurants...*), 5 000 t/an de sous-produits d'origine animale - *déchets agro-industriels contenant du carné, déjections animales, contenu de la panse d'animaux...*), 5 000 t/an de denrées végétales déclassées.

Les composts issus de ces fermentations seront épandus sur une surface de 1985 Ha sur des parcelles situées sur 29 communes, la parcelle la plus éloignée étant située à 29 Km du point de production.

Cet agrandissement entrainera une augmentation du trafic routier qui passera de 1624 mouvements annuels de véhicules à 13 090 dont 12 385 en trafic poids lourds (1154 actuellement).

Par ailleurs, sur le plan économique aucune création d'emploi significative n'est envisagée.

Par conséquent,

- Considérant les compétences de la CCAE notamment en matière de bassins versants et de voirie routière,
- Considérant les conditions d'information de l'enquête publique qui s'est déroulée en octobre dernier et l'absence de consultation de certaines personnes associées, comme le Pays,
- Considérant les nuisances olfactives subies par les habitants des communes riveraines de l'installation (Les Andelys, Cuverville, Fresne l'archevêque, Houville en Vexin),
- Considérant les intrants composés de boues de stations d'épuration, les sous-produits d'origine animale, d'origine carnés qui présentent un risque sérieux pour l'environnement,
- Considérant l'augmentation du trafic routier sur nos voiries aggravant les nuisances relatives aux traversées des villages et la dégradation de la chaussée,

Il est proposé de :

- Rendre un avis négatif sur le projet d'extension de Terralys dans les conditions actuelles définies dans l'enquête publique.
- Demander à ce que soit relancée l'enquête publique en associant toutes les personnes publiques y compris les EPCI concernés et notamment le Pays du Vexin au titre du Scot.

- Demander à Monsieur le Préfet d'interdire le projet d'extension de la plateforme de stockage de ces conditions.

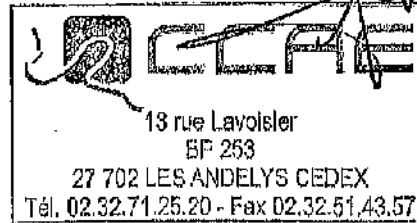
de la Plateforme de stockage de  
Date de mise en œuvre : 20/03/2014  
Motion-AU  
Réception par le préfet : 22/03/2014

Accusé certifié exécutoire

La présente motion sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Eure et à Messieurs les Maires des communes de la CCAG.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Guy BURETTE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-24270831-20140310-CC-14-01motion-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2014